

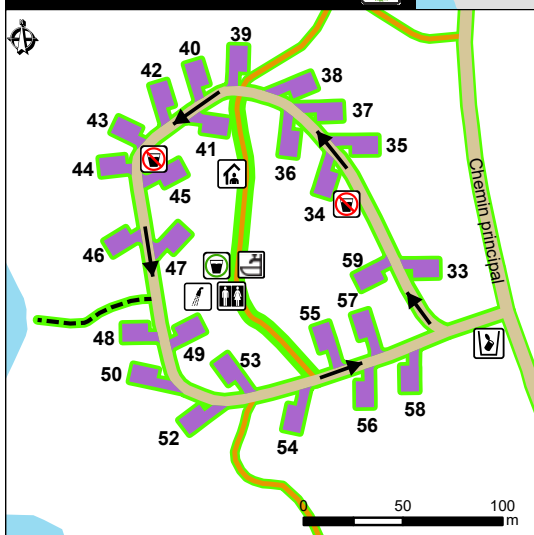
PARC NATIONAL DE FRONTENAC

CAMPING SECTEUR SAINT-DANIEL

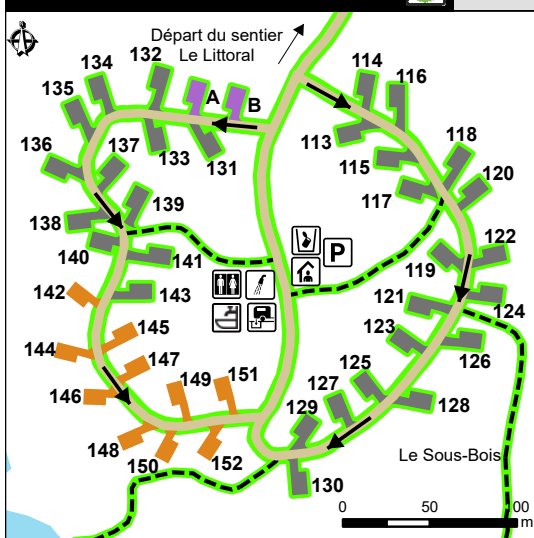
CAMPING AMÉNAGÉ BAIE AUX RATS-MUSQUÉS



CAMPING AMÉNAGÉ BAIE DES SABLES



CAMPING AMÉNAGÉ RIVIÈRES-AUX-BLUETS



CHIENS AUTORISÉS
camping Baie-des-Sables et camping Rivière-aux-Bluets

Centre de services et plage



Oasis



La Capitainerie



Accès # 1

Accès # 2

Accès # 3

Accès # 4

Accès # 5

Pointe-aux-Pins



Le Littoral 16km

Baie des Sables

Le Sous-Bois

Rivière aux Bluets

Rang Saint-Michel

L'information fournie sur cette carte peut changer sans préavis. En cas de disparité, l'information sur le terrain doit prévaloir en tout temps.

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées
Banque de données Sépaq
Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000

Années
2024
2000

Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Équidistance des courbes de niveau: 5 mètres
© Gouvernement du Québec



- | | | | | |
|--|--|---------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| Accueil / Information | Dépôt à déchets / recyclage | Pique-nique | Piste cyclable | Endroit où les chiens sont autorisés |
| Abri-campeur | Douche | Premiers soins | Sentier | Endroit où les chiens sont interdits |
| Accès pour personne à mobilité réduite | Eau potable | Rampe de mise à l'eau | Réseau routier | Bienvenue cycliste |
| Aire de jeux | Eau non potable | Stationnement | Camping aménagé 2 services | |
| Borne de recharge | Glace | Toilette | Camping aménagé sans services | |
| Bois de chauffage | Location équipement | Toilette sèche | Prêt-à-camper traditionnel | |
| Camping aménagé | Mise à l'eau canot | Vidange de véhicules récréatifs | Limite du parc national | |
| Défibrillateur externe automatisé | Lavabo extérieur pour lavage vaisselle | Wifi | | |
| | Pêche à gué | | | |

NOS PARCS NATIONAUX

Des territoires protégés offrant une connexion à la nature, pour nous et les générations futures.

Avec des millions de visites tous les ans dans nos parcs nationaux, chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Pour profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.

5 bons comportements à adopter en camping

Ne pas nourrir les animaux

Ranger la nourriture hors de leur portée

Rester dans les sentiers et les espaces aménagés

Ne pas ramasser d'éléments naturels (plantes, bois mort...)

Respecter la quiétude des lieux et le couvre-feu



RÈGLES DE VIE À ADOPTER EN CAMPING

Tous les efforts de l'équipe du parc seraient inutiles sans votre contribution

	Vous devez toujours avoir en votre possession votre reçu ou votre carte annuelle d'accès
	Afin de préserver les richesses naturelles pour les générations futures, il est interdit en tout temps de prélever des éléments naturels (animaux, plantes, bois mort, roches, etc.).
	La flore est sensible au piétinement. Quand on multiplie les impacts de milliers de visiteurs, on comprend facilement pourquoi il est obligatoire de demeurer dans les sentiers de randonnée aménagés.
	La nature présente un équilibre exemplaire. Les animaux y trouvent tout ce dont ils ont besoin pour se nourrir adéquatement d'où l'interdiction de nourrir la faune. À cet égard, il est interdit de laisser sa nourriture et ses déchets sans surveillance. Gardez-les dans votre voiture.
	Vous campez au cœur de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic : utilisez un éclairage sobre et éteignez pendant le couvre-feu. ARRIVÉE CAMPING : 15 h à 22 h DÉPART : 14 h Campement installé avant 23 h. L'accès peut être restreinte après 23 h. Disponibilité non garantie avant 15 h. En camping, n'utilisez que les sites qui vous sont assignés. Montez votre tente là où le sol est aménagé à cette fin et faites vos feux dans les structures en place. ARRIVÉE PRÊT-À-CAMPER : 17 h à 22 h DÉPART : 12 h Disponibilité non garantie avant 17 h.
	Les instructions nécessaires pour l'utilisation des équipements de votre prêt-à-camper se trouvent sur place, dans le guide de bienvenue. La réservation d'un emplacement n'accorde pas la priorité pour le prolongement de son séjour au-delà des nuitées qui ont été payées. Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 6 personnes (max. 4 adultes pour le prêt-à-camper traditionnel). Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 2 tentes ou 1 équipement récréatif immatriculé, 1 tente et une tente-cuisine sans fond là où les dimensions le permettent. Jusqu'à 2 véhicules peuvent être stationnés par emplacement si le stationnement est autorisé et accessible. Les feux de camp ou de cuisson sont permis aux endroits aménagés à cette fin et doivent être sous surveillance constante. Prenez soin de bien éteindre le feu avant de partir ou d'aller dormir. L'installation d'une bâche ou d'une corde pour sécher les vêtements est permise dans les limites de l'emplacement. Celle-ci doit être retirée après son utilisation.
	Les chiens, tenus en laisse en tout temps, sont admis à certains endroits du parc uniquement. SVP référez-vous à la section « Accès encadré pour les chiens » pour en savoir plus. Les chiens-guides et chiens d'assistance en travail sont admis, sans restriction. Les autres animaux domestiques demeurent interdits.
	Puisque les gens visitent les parcs pour se détendre ou pour profiter de la nature, il est nécessaire de préserver un environnement sonore acceptable pour tous. Respectez les couvre-feux et, en tout temps, minimisez le bruit. Le couvre-feu est en vigueur de 23 h à 8 h et l'utilisation modérée des génératrices est tolérée entre 10 h et 20 h.
	Comme il est agréable de profiter d'un environnement naturel authentique, propre et sain! Rapportez vos déchets, déposez-les dans les contenants prévus à cette fin et ramenez chez vous toute substance nocive, telle que savon, pile, huile et combustible.
	Pour la préservation du milieu et pour votre sécurité, seul un certain nombre d'activités sont permises dans les parcs. Préparez votre visite et consultez d'abord la liste des activités permises au parc sur notre site internet. Notez que si la direction devait restreindre ou interdire l'accès à un sentier ou plan d'eau pour la baignade, la pêche ou toute autre activité, et ce, pour des raisons hors de son contrôle, aucune modification ou annulation ne sera acceptée, ni aucun remboursement effectué.
	Afin de minimiser l'impact sur l'expérience client et sur la faune, la Sépaq ne permet pas l'utilisation des drones à des fins récréatives dans tous les établissements qu'elle gère.

Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour?

Consultez notre guide découverte, vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets!



ACCÈS ENCADRÉ POUR LES CHIENS



Les chiens sont admis dans le secteur SAINT-DANIEL seulement aux endroits désignés du 1^{er} mai au 31 octobre.

Tous les détails à sepaq.com/animaux

PRINCIPALES RÈGLES D'ENCADREMENT*

- En tout temps, le chien doit rester dans les endroits autorisés.
- Le chien doit être tenu en laisse et sous surveillance en tout temps.
- La personne responsable doit immédiatement ramasser les excréments de son animal.
- Le chien qui aboie, qui hurle ou qui nuit au bien-être, à la quiétude et à la sécurité des autres visiteurs n'est pas toléré.

*Toute personne qui contrevient à l'une ou l'autre de ces règles est susceptible de devoir quitter le territoire et/ou de recevoir un constat d'infraction, le cas échéant.

Le respect de la réglementation est essentiel et l'offre pourrait être revue si un relâchement était constaté.

ENDROITS AUTORISÉS

Sentier d'été	Le Sous-bois, Le Littoral Les sentiers du Rang II (sentiers de pêche)
Camping	De la Rivière-aux-Bluets (sauf le prêt-à-camper) et Baie-des-Sables
Aire de pique-nique	De la plage Saint-Daniel et de l'Accès 4
Accès nautique	Mise à l'eau de La Capitainerie Rampe de mise à l'eau du Rang II

Merci et bon séjour en nature!

RÉSERVATION :
1 800 665-6527
sepaq.com/camping

